

Ducháček, Otto

## Quelques considérations sur le langage

*Études romanes de Brno*. 1981, vol. 12, iss. 1, pp. 45-50

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113177>

Access Date: 24. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

OTTO DUCHÁČEK

## QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE LANGAGE

La communication interhumaine peut être réalisée par un jeu de gestes, par des signaux,<sup>1</sup> par une chaîne de sons articulés (le langage) ou par un réseau de marques écrites (l'écriture).

En ce qui concerne le langage — le moyen le plus important de la communication — on se heurte parfois dans la linguistique contemporaine au problème de la fameuse antinomie saussurienne «langue — parole»,<sup>2</sup> qui fut d'abord acceptée avec admiration et enthousiasme, mais qui suscita plus tard à bon droit plusieurs objections et critiques. La plus sévère (trop sévère et même injuste) formulée par W. Mańczak dans *Linguistics* no. 55, pp. 48—55. Il proclame que les termes «langue» et «parole» ont été inutilement introduits dans la linguistique étant vagues et ne désignant rien de réel. Nous sommes par contre persuadé qu'ils sont importants sinon indispensables, entre autres dans les études sur l'interaction entre l'action de parler et la norme.

Pour se tirer des difficultés qui ont surgi, on a interprété de différentes manières les termes mentionnés<sup>3</sup> et les termes «langage» et «discours». Nous trouvons inutile de présenter au lecteur toutes les interprétations et définitions car il y en a beaucoup,<sup>4</sup> quelques-unes d'elles nous paraissent fausses et d'autres ne sont que des variantes peu importantes des définitions antérieures.

Nous croyons indispensable de rejeter d'abord l'assertion que la langue est un code et de faire ensuite un choix parmi les idées de plusieurs cher-

---

<sup>1</sup> Nous nous proposons d'écrire sur ce sujet un article à part.

<sup>2</sup> G. Guillaume a essayé même une trichotomie: «langue», ensemble des systèmes présents en nous en permanence, «discours», utilisation momentanée qu'on fait de la langue, «parole», acte de phonation. Ajoutons-y qu'à l'avis d'E. Buyssens, le discours est la partie fonctionnelle de la parole.

<sup>3</sup> Voir surtout l'article d'E. Coseriu «System, Norme und Rede» dans son ouvrage *Sprache, Strukturen und Funktionen et Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft* par W. von Wartburg.

cheurs éminents. Nous en avons plus ou moins modifié ou reformulé quelques-unes en les complétant par nos propres idées.

Plusieurs chercheurs proclament que la langue est un code. Nous avons déjà constaté que nous le trouvons faux, car la langue n'est ni stable, ni mathématiquement logique. Aussi aucun modèle mathématique ne peut représenter qu'une fraction de son essence.

Selon K. Heger (*Travaux de linguistique et de littérature* VII, 1, p. 50), la parole est l'actualisation concrète (liée à son *hinc et nunc*) de la langue, système virtuel et abstrait.<sup>5</sup>

La langue conçue en tant que compétence linguistique est un mécanisme de communication permettant d'associer des représentations mentales à des signaux acoustiques respectifs, mécanisme qui ne nous est pas directement accessible, mais qui rend compte de son usage en discours et que les sujets parlants ont inconsciemment à leur disposition.

La langue est donc un système.<sup>6</sup> Il faut constater que c'est :

1° un système comportant un ensemble de signes capables d'exprimer les faits de la réalité, des règles intuitives d'emploi, de fonctionnement et de valeur de ces signes et un répertoire de conventions et de procédés nécessaires à la communication linguistique;

2° un système comportant un répertoire d'oppositions fonctionnelles et de lois spécifiques qui permettent un certain nombre de transformations structurales déterminant les limites de la variabilité sur le plan de la parole, système qui contient donc non seulement ce qui a été réalisé, mais encore ce qui peut être réalisé;<sup>7</sup>

• 3° un système de nature sociale de caractère: a) interindividuel puisqu'il sert à établir la communication, b) universel du point de vue des membres d'une communauté linguistique donnée.

De ce qui vient d'être dit, il découle que la langue n'est pas un système fermé, rigide, mais bien au contraire, un système ouvert, capable d'une évolution permanente sous l'influence des besoins de la communication. Par conséquent, elle ne peut pas jouir d'une précision absolue. Ce n'est que dans l'optique strictement synchronique que la langue pourrait paraître comme un système clos constitué d'un répertoire de signes en nombre fini, signes combinables selon des règles dont le nombre est également fini.

En ce qui concerne la dichotomie «langue — parole», elle ne devrait pas être traitée d'une manière dogmatique. Nous concevons la langue et la parole comme deux faces opposées, mais complémentaires d'un seul et même phénomène. La langue, en tant que système, en représente la face

---

<sup>4</sup> Elles découlent des différents points de vue et perspectives de leurs auteurs. Cf. à titre d'exemple la note 2.

<sup>5</sup> Cette conception nous dispense de distinguer les faits de la langue des faits de la parole, car elle suppose que pour tout phénomène sur le plan de la parole, il existe un phénomène correspondant sur le plan de la langue et vice versa.

<sup>6</sup> Toute langue naturelle (nationale) a, bien entendu, son propre système à elle. Il y a donc autant de systèmes linguistiques que de langues naturelles.

<sup>7</sup> Nous sommes persuadé qu'en principe, c'est un système dynamique d'aspect créateur («compétence» chomskyenne) et non statique et taxinomique («langue» saussurienne).

virtuelle et abstraite; la parole, en tant que sa réalisation, sa face actuelle et concrète.<sup>8</sup> La parole, en tant que production et interprétation des énoncés, est une démarche individuelle et intentionnelle, une concrétisation variable de la langue, concrétisation comportant la phonation et la réalisation des règles.

Moyennant la parole, tout locuteur, sans en être conscient, imprime sur la structure obligatoire de la langue son cachet spécifique. La parole est une réalité tandis que la langue n'est qu'une abstraction, mais une abstraction active ayant une fonction régulatrice, comportant des règles qui déterminent et spécifient ce qui est possible dans la parole. En simplifiant on pourrait dire que la langue est une forme et la parole, une substance.

La langue est un produit socio-culturel et une institution tandis que la parole est un produit individuel et une faculté.

La parole se sert des signes qui constituent la langue. Leur emploi est déterminé par un système de règles syntaxiques qui structurent la langue. Au moyen de ces signes et de ces règles, la pensée, les idées, l'interrogation, l'ordre, etc. sont présentés sous forme de paroles articulées. La pensée organisée ne peut se réaliser sans le support de la langue, son expression sans l'emploi de la parole. La langue ainsi que la parole sont donc liées à l'usage de la pensée aussi bien qu'à celui de la communication. La parole ne peut exercer sa fonction communicative que par sa référence à la langue et vice versa les transformations de la langue ne peuvent se réaliser que par l'intermédiaire de la parole. La parole comporte de multiples variantes individuelles dans la prononciation, dans le choix et l'emploi des mots, dans la tournure des phrases, etc., mais grâce au fait que la langue est un système commun à tous les membres d'une communauté linguistique, les sujets parlants ont le sentiment de parler la même langue malgré toutes les différences individuelles, locales, régionales, dialectales, socioculturelles ainsi que les registres savant, technique, poétique, littéraire, les niveaux relevé (soutenu), courant (commun), familier, populaire, vulgaire ou argotique.

Chaque variété de langue (dialectale, sociale, fonctionnelle, familière, populaire, argotique, etc.) a sa propre norme conforme à la communication dans le milieu en question.<sup>9</sup> Cette norme n'est toutefois ni absolue, ni stable, car il y a de nombreuses interférences entre les différentes variétés d'une seule et même langue. Toute norme s'est formée progressivement sur la base des messages linguistiques de toutes sortes réalisés dans l'action

---

<sup>8</sup> Originellement, quand le langage a commencé à se former, c'était évidemment la parole qui était primaire tandis que la langue était secondaire. Elle évoluait par généralisation et systématisation sur la base des faits de la parole, des discours réalisés. La langue a donc été créée par la parole dans l'acte de la communication et toujours encore les règles de la langue continuent à se modifier spontanément sous l'effet de la communication. Autrement dit: Les règles de la grammaire, bien que déduites de la parole, n'empêchent pas des «erreurs» qui, devenues fréquentes dans la parole, peuvent se faire accepter dans la norme. Les possibilités créatrices et innovatrices de la parole restent toujours considérables.

<sup>9</sup> La norme comprend tout ce qui, fixé par la tradition, est employé communément et couramment.

de parler sous l'influence subconsciente du système de la langue évolué antérieurement par une voie analogue.

La plus importante est, bien entendu, la norme littéraire formée progressivement par les écrivains, codifiée par les grammairiens (moyennant les grammaires normatives, les dictionnaires, etc.) et propagée par les écoles, la littérature, la radio-diffusion, la télévision, etc. Elle influence la parole d'une manière non négligeable. Elle comporte tout ce qui est traditionnel ou conventionnel dans le langage; des formes et structures codifiées et des prescriptions orthoépiques, orthographiques, morphologiques, syntaxiques, stylistiques et lexicales et même des limitations imposées par l'usage au fonctionnement du système de la langue respective.

Les sujets parlants ne respectent néanmoins pas toujours parfaitement la norme officielle, mais ils subissent, généralement inconsciemment, l'influence du système sans intermédiaire de la norme, laquelle, par contre, peut être modifiée par le langage courant: une «faute», par. ex. une forme contredisant à la norme (aux règles de la langue littéraire) peut finir par être acceptée et introduite dans la norme si elle devient employée communément ou presque. Un tel résultat prouve que cette «faute» ne contredit pas le système, mais peut-être, bien au contraire, en découle. Ce sont par exemple les cas des infractions aux servitudes grammaticales introduites autrefois par certains grammairiens, servitudes dont quelques-unes contredisent même, dans une certaine mesure, le système de la langue en question.

L'action de parler, ayant pour but la communication, représente le côté fonctionnel de la langue. Les locuteurs actualisent et concrétisent les modèles abstraits du système moyennant la composante matérielle de la langue, c'est-à-dire de l'ensemble de phonèmes, de morphèmes, de lexèmes, de phrases qu'on réalise à l'aide des organes de la phonation.

Nous trouvons important de constater que dans la parole on ne réalise pas tout ce qui existe virtuellement dans la langue, par ex. pour désigner des actions ou des états, on se sert de verbes et de substantifs qui en sont dérivés à l'aide de différents suffixes: *administrer* — *administration*, *aplatir* — *aplatissement*, *bavarder* — *bavardage*, *comparer* — *comparaison*, *venger* — *vengeance*, *causer* — *causerie*, *diviser* — *division*, *aller* — *allure*, *gazouiller* — *gazouillis*. Mais il n'y a pas de substantifs désignant les actions d'*abîmer*, *abouler*, *accourir*, *accréditer*, *acculer*, *adosser*, *affaler*, *affamer*, *affrioler*, *fumer*, etc.

Un autre exemple: Le modèle de l'adverbialisation des adjectifs à l'aide de *-ment* n'est pas appliqué dans tous les cas. On ne peut pas adverbialiser:

1° les adjectifs désignant la nationalité: *français*, *anglais*, etc.<sup>10</sup>

2° les adjectifs indiquant la couleur: *rouge*, *rose*, *vert*...<sup>11</sup>

3° beaucoup d'adjectifs du domaine de la spatialité employés: a) au sens propre: *monter haut*, *descendre* (*tomber*, *demeurer*, *s'incliner*) *bas*, *écrire gros*, *trotter menu*, *aller* (*marcher*, *courir*) *droit*..., b) au figuré: *parler*

<sup>10</sup> On dit: *parler nettement*, *librement*, *habilement*..., mais *parler français*, *anglais*..., éventuellement *dire quelque chose en français*...

<sup>11</sup> On dit *voir clairement*, *distinctement*..., mais *voir rouge*, *en rose* (dans ces cas, il s'agit, bien entendu, d'un sens métaphorique).

*haut (bas), rester (demeurer, couper) court, voir grand, sonner creux, en savoir (en apprendre) long, etc.*

**Remarque:**

L'adverbialisation morphologique des adjectifs cités n'est donc pas réalisée dans la norme du français. Toutefois un nombre élevé d'adjectifs appartenant au domaine de la spatialité forment, sous l'influence du système, des adverbes en *-ment*, mais seulement avec un sens figuré: *parler bassement, parler hautement, apprécier hautement, être logé (faire les choses) grandement, être logé petitement, s'étendre largement, parler (répliquer, juger) droitement*. Voilà l'une des preuves que la parole peut être enrichie par des créations nouvelles existant virtuellement dans la langue.

4° plusieurs autres adjectifs: *acheter (vendre, payer, coûter) cher, couper ras, voir trouble...*

**Remarque:**

Plusieurs adverbes en *-ment* sont aussi concurrencés par les adjectifs dont ils ont été dérivés: *doublement fautif (obligé...)* — *voir double, distinguer (expliquer, envisager...)* *clairement* — *voir clair, faire (défendre...)* *expressément* — *faire (fabriquer, venir...)* *exprès, parler (percevoir, comprendre) confusément* — *entendre confus*. Souvent il y a une différence de sens entre les adjectifs employés adverbialement et les adverbes en *-ment*: *chanter faux* — *accuser faussement, raisonner faussement*. Parfois l'adverbe en *-ment* s'emploie au sens propre, l'adjectif-adverbe au figuré: *vivre (mourir) chrétiennement* — *parler chrétien, condamner justement* — *chanter juste*. L'emploi contraire existe aussi: *juger (parler, répliquer) droitement* — *aller (marcher, viser, couper) droit*. Il arrive que les deux formes s'emploient au figuré: *parler (répondre, regarder...)* *durement, durement éprouvé (élevé)* — *travailler dur, parler (répondre, s'arrêter) net* — *nettement péjoratif (plus fort, plus rapide...)*, *deviner (tomber, viser, toucher...)* *juste* — *craindre (penser, dire plus) justement*. *Justement* peut néanmoins avoir le sens propre: *Ses efforts ont été justement récompensés*.

5° quelques participes passés adjectivés: *Il a joué serré. Il vivait petitement et fort serré* (Michelet).

6° de nombreux participes présents adjectivés: *adhérent, convaincant, équivalent, fatigant, intrigant, suffocant...*

La compréhension individuelle à l'aide de la langue ne serait pas possible, si elle ne présentait pas un système, c'est-à-dire un ensemble de «règles» et de «modèles» — impliquant différents rapports internes (particulièrement de nombreuses oppositions) — ainsi que des nécessités et des facultés qui en découlent. Ce système, cette partie interne de la langue, cette union d'abstractions, subconsciente et créatrice, nous permet de comprendre et de nous faire comprendre. N'était-ce ce système, on ne saurait s'exprimer de manière compréhensible.

Toute langue naturelle (français, anglais...) possède évidemment son propre système qui diffère plus ou moins de ceux des autres langues. Par conséquent même de nombreuses structures partielles ne sont pas analogues dans différentes langues.

La réalité observable possède aussi une «structure» à elle. Les langues naturelles en tiennent compte, mais ne la reflètent ni ne la réalisent linguistiquement de manières analogues parce qu'elles la voient dans des perspectives diverses. Tout en «consultant» la réalité extra-linguistique,

elles n'en sont déterminées que partiellement. On peut le vérifier surtout en comparant les structures lexicales correspondantes dans deux ou plusieurs langues. L'influence des «optiques» différentes se reflète dans la différence entre leur «conception du monde». Chaque langue organise à sa manière la masse du perçu et du conçu, découpe et analyse la réalité à sa façon,<sup>12</sup> détermine la perspective dans laquelle les sujets qui la parlent regardent le monde et influence ainsi leur activité mentale, leur manière de penser, de former les idées, de les façonner et de les modifier. C'est la fonction intraindividuelle de la langue.<sup>13</sup>

Ce qui vient d'être dit prouve, entre autres;

1° qu'il y a une connexité étroite entre l'action et la manière de penser, entre la parole en tant que verbalisation de la pensée et la langue en tant que système linguistique;

2° que la parole et la langue sont deux aspects opposés du même phénomène;

3° que la langue-système est le côté virtuel du langage; la parole-action de parler, son côté réel (réalisé); la norme-usage traditionnel, son côté normatif (codifié). On peut donc distinguer trois perspectives possibles: systématique (celles des virtualités), descriptive (celles de la réalisation) et normative (celle de la correction).

---

<sup>12</sup> Selon W. von Humboldt, la langue est une transformation du monde en possession de l'esprit («Die Sprache ist das Umschaffen der Welt in das Eigentum des Geistes»).

<sup>13</sup> Citons ce que dit Ch. Bally dans son article «Arbitraire du signe» (*Le français moderne* 1940, p. 195): «... chaque communauté linguistique... attache au signe de la langue certaines valeurs qui ont ce triple caractère: d'exister à l'état latent chez tous les sujets, de ne pas correspondre exactement aux données de la réalité (c'est-à-dire à la signification), enfin, par voie de conséquence, de différer en quelque manière d'un idiome à l'autre pour la désignation de notions objectives identiques.»

Voir aussi les travaux de M. Wandruszka, surtout son ouvrage *Sprachen vergleichbar und unvergleichlich* (München, R. Piper, 1969) et nos articles: Les lacunes dans la structure du lexique (*Verba et vocabula*, München, W. Fink, 1968), «Microstructures lexicales» (*Etudes romanes de Brno* IV, 1969), «Sur le problème de la structure du lexique» (*Actele celui de al XII-lea Congres international de linguistica și filologie romanica I, București, Editura Academiei*, 1970), «Sur le problème de la structuration progressive du lexique» (*Interlinguistica*, Festschrift Wandruszka, Tübingen, Niemeyer, 1971), «Restructurations lexicales» (*Linguistics* 83), «Les causes des diversités dans la structure de différentes langues» (*Recherches sur les systèmes signifiants*, The Hague-Paris, Mouton, 1968), «Déficiences du lexique» (*Etudes romanes de Brno* VII, 1974), «Quelques observations sur les structures sémantiques» (*Folia linguistica* VII, 3-4, 1975).